



COMMUNIQUE DE PRESSE

1^{er} avril 2011

VICTOIRE : tous les Pesticides bannis de Wallonie à partir du 1^{er} juillet

Poisson d'Avril

Lors d'une entrevue hier au Cabinet de Benoît Lutgen, le Ministre des Travaux publics, de l'Agriculture, de la Ruralité, de la Nature, de la Forêt et du Patrimoine de la Région Wallonne nous a confié qu'il planchait sur un projet de Décret rendant la production, le transport, la détention et l'utilisation de pesticides entièrement illégaux partout en Wallonie.

En effet, le Plan Maya visant à enrayer le déclin des abeilles, un projet cher au cœur du Ministre Lutgen, ne pouvait s'envisager sans des décisions radicales quant aux causes réelles de ce déclin : la pléthore de produits phytosanitaires disponibles en vente libre dans les magasins et dispersés dans l'environnement.

Natagora, depuis de nombreux mois, fournissait au personnel du cabinet de multiples études démontrant tous les effets négatifs des pesticides : pollutions des nappes phréatiques, de l'eau potable, des rivières et cours d'eau, effets directs et indirects sur la santé humaine, accélération de la chute de biodiversité en Wallonie, contamination de la chaîne alimentaire,.... Le Ministre a été sensible à nos arguments.

Le Ministre nous a déclaré à la fin de cette entrevue : « il nous reste 3 mois pour accomplir la reconversion de la Wallonie en Région « Bio » ; je compte sur Natagora et ses dizaines de milliers de sympathisants et volontaires pour nous aider à accomplir ce pas décisif pour l'avenir de la Wallonie ».

Après avoir été à la pointe en terme de lutte contre les OGM, Benoît Lutgen semble, avec ce nouveau Décret, pouvoir devenir une figure historique au niveau mondial : devenir le premier homme politique qui a osé placer la santé humaine, la biodiversité et l'avenir de sa Région avant les intérêts financiers du lobby phytosanitaire.

A la suite de cette excellente nouvelle pour la nature, Natagora a contacté Mme Evelyne Huytebroeck, Ministre Bruxelloise de l'Environnement, afin de demander ses intentions en réaction à cette décision. Elle nous a déclaré « Je ne doute pas une seule seconde que nous pourrions également imposer une telle mesure à Bruxelles. Notre « Ordonnance Nature » pourrait très bien intégrer une interdiction totale des pesticides. Je n'y vois aucun obstacle ! »

Enfin, nous avons contacté M. Paul Magnette, Ministre Fédéral (en affaires courantes) de l'Environnement. En effet, il faut savoir que les compétences en termes de mise sur le marché de tels produits lui sont attribuées. M. Magnette nous a déclaré : « Il est difficile de prévoir si la compétence sera régionalisée d'ici juillet, mais les autorités régionales peuvent également prendre une décision unilatérale pour cause de santé publique ».

Natagora se pose résolument en faveur de ce projet. A cette fin, elle conseille à tous les particuliers de se débarrasser **dès aujourd'hui** de tous ces produits dangereux dont la détention sera bientôt illégale en les apportant au parc à recyclage le plus près de chez eux. N'oubliez pas de mettre des gants en caoutchouc comme préconisé par le gouvernement belge lors de ce transport dangereux (référence 5.).

Références :

1. Pétition Avaaz pour sauver les abeilles : https://secure.avaaz.org/fr/save_the_bees/
2. Les effets des pesticides : <http://www.mdrgf.org/2sommpestos.html>
3. Les pesticides au jardin : <http://www.ecoconso.be/Les-pesticides-au-jardin>
4. Le PRPB – Programme de Réduction des Pesticides et des Biocides du gouvernement belge : www.prpb.be
5. Les mesures à prendre par un particulier, conseillées par le gouvernement belge, lorsque vous utilisez un pesticide chez vous : <http://www.fytoweb.fgov.be/FR/doc/bescherming.htm>

A l'attention des journalistes

Contact Presse :

Philippe Funcken 0487 971 711 philippe.funcken@natagora.be

Photos :

Photos haute résolution à télécharger libres de droit pour illustrer vos articles (prière de mentionner l'auteur) :

<http://www.dropbox.com/gallery/4727352/1/pesticides?h=745473>



Wallonie. »

« Un champ traité aux pesticides, bientôt illégal en



« un geste dangereux encore banal qui deviendra illégal au 1^{er} juillet 2011»



« Le déclin des abeilles : bientôt une solution radicale »

Natagora est une association de protection de la nature active en Wallonie et à Bruxelles. Avec un grand objectif : enrayer la dégradation de la biodiversité et reconstituer un bon état général de la nature, en équilibre avec les activités humaines. Natagora crée des réserves naturelles (plus de 4300 hectares), défend la nature au quotidien et organise, tout au long de l'année, des balades de découverte, des chantiers de gestion d'espaces naturels, des stages, des formations...

